



Daillens, le 24 août 2026

EXTRAIT # 3

Procès-verbal du Conseil communal de Daillens

Séance du 24 août 2026

Présidente : Fabienne Forlani

LE CONSEIL COMMUNAL DE DAILLENS

- Vu le préavis municipal n° 2026.07 CC
- Entendu le rapport des commissions chargées de l'étudier
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

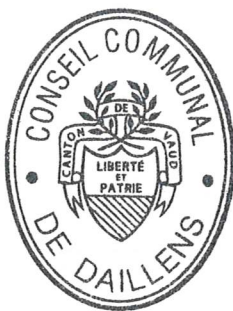
DÉCIDE

- 1) D'accepter l'arrêté d'imposition pour l'année 2027, tel que proposé en annexe au préavis n° 2026.07 CC.
- 2) D'admettre que celui-ci n'entrera en vigueur qu'après son approbation par le Conseil d'Etat.

Ainsi délibéré en séance du 24 août 2026.

La Présidente :

Fabienne Forlani



La Secrétaire :

Christelle Alberton